

Compliment d'ami

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 9

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204880>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

L'AMORCE

Le Conteur sera servi gratuitement durant le 2^{me} trimestre 1908 (mars à fin juin) à toute personne qui demandera un abonnement nouveau à dater du 1^{er} juillet prochain.

LES CADAVRES DE LA PIERRE DU MOUËLLÉ

Le col de la Pierre du Mouëllé, entre le Mont d'Or et la Tour de Famelon, est ce passage par où l'on va des bords de la Grande-Eau à la vallée de l'Hongrin. Il doit son nom à un curieux monolithe assez semblable à la Quille du Diable du glacier de Zanfleuron. Dans le voisinage se montrent les brunes façades de chalets qui sont les habitations permanentes les plus élevées du canton de Vaud (1700 m. environ au-dessus de la mer). Du Sépey on monte là-haut en une heure et demie. Nous en mîmes le double, car la fantaisie nous avait pris de longer, à partir de Leysin, la base d'Al et de Mayen; et puis il faisait nuit, l'on était en janvier et nos skis labouraient une neige profonde et poudreuse.

Au col même, perche un chalet appartenant à un aimable enfant d'Aigle, domicilié à Lausanne. Nous en avions la clé. Ai-je besoin de vous dire avec quel bonheur nous l'introduisîmes dans la serrure? Nous savions que ce logis nous offrirait l'abri le plus confortable que pussent souhaiter trois touristes éreintés, affamés et quelque peu gelés. A la salle à manger, brille bientôt la flamme claire d'un feu de branches de sapin, tandis que, trônant devant le fourneau de la cuisine, le maître-queux de l'expédition apprête savamment un potage velouté, une omelette, des petits pois de Saxon et autres bonnes choses. Ah! ces festins improvisés, dont les éléments ont été transportés de la plaine, dans les tâches qui vous bombent le dos, que n'ont-ils été connus de Brillat-Savarin! Ils lui eussent inspiré les plus étincelantes pages de sa *Physiologie du goût*.

Le ventre à table, le dos à la cheminée, nous soupions donc comme des rois. Cependant — que l'homme est difficile à contenter! — un dépit nous venait de n'avoir emporté de Lausanne qu'une bouteille de vin pour nous trois. Vous vous doutez bien qu'elle n'avait pas duré une éternité. « Mais, j'y pense, fit l'un de nous, le propriétaire a mis sa cave à notre disposition! Vous trouverez la clé, m'a-t-il dit, au coin de la cheminée. » Elle y était, en effet. Debout, nous entonnons en l'honneur du bon propriétaire le « Qu'il vive et soit heureux! »

La porte du cellier ouvre au dehors. « Ouvrez » est une manière de dire, car, ce soir-là, quand nous la découvrimus, après avoir fait deux fois le tour de la demeure, elle se dissimulait derrière un mur de neige haut d'un mètre et demi. Armés de tout ce qui peut servir de

pelle ou de pioche, nous pratiquons une brèche dans le blanc rempart. Voici l'entrée du sanctuaire. Le pêne joue sans difficulté. Mais, qu'est-ce donc? L'huis ne cède pas... Un second tour de clé... Pas plus de succès qu'au premier. Peut-être les gonds se sont-ils légèrement affaîsés et faut-il soulever la porte; ou bien, ne s'agit-il que de cogner avec vigueur? A la clarté d'un falot de touriste, par un froid de 20 degrés, corsé d'une bise qui chasse la neige comme une fumée, nous nous escrimons des poings, des coudes, de l'épaule et des reins. Peine perdue! La cave reste close. Et dire que derrière ces planches épaisses au plus de trois centimètres, un tonnelet est là, qui ne demande qu'à nous verser son vin des Mousquetaires ou de la Maison-Blanche!...

Avez-vous tâté par hasard du grog à la gentiane mêlé de thé de Chine? Ce n'est pas précisément le régal des gourmets; mais, quand on a bataillé durant une heure d'horloge contre une porte de cave enfouie dans un névé, cela réchauffe tout de même. Au reste, nous n'avons pas l'embarras du choix, tout heureux encore sommes-nous d'être tombés sur ce flacon de la liqueur montagnarde, qui traînait sur le buffet de la salle à manger.

Toutefois, le mystère de la porte inébranlable nous pèse. Qui nous en donnera la clé? — La clé? Eh mais! les amis, elle est à nos pieds, là, sur le plancher. Elle est faite d'un bâtonnet autour duquel s'enroule une cordelette, et la cordelette s'insinue dans un pertuis donnant sur le souterrain. Un tapis nous avait caché jusqu'ici la vue de cette machine. Elle correspond, cela va de soi, à une barre quelconque retenue à l'intérieur la terrible porte. Ho! hisse! en avant la manœuvre! l'un tire la ficelle, les autres courent à la cave. Hourra! la cave est grande ouverte! Oh! le plaisant endroit! Murs propres, pas d'odeur de moisi, nulle trace d'humidité...

— Et le tonnelet?
— Je ne le vois pas.
— Ni moi.
— Ni moi, non plus.

Force nous est de nous convaincre de l'absence de tout ce qui pourrait ressembler à l'ombre du plus modeste tonnelet.

— Mais il y a mieux! s'écrie une voix claironnante.

— Quoi donc?
— Des bouteilles, dans ce coin!

Ce sont de vénérables flacons à la robe grise de poussière. Forts de nos pleins-pouvoirs, nous décidons de nous en octroyer deux pour boire sur la peur et pour porter la santé du maître de céans. Vive le maître de céans!

Soudain éclate une de ces exclamations énergiques que le bon ton réprouve, mais qui font du bien à des natures primitives comme les nôtres, de même qu'à d'autres, plus sentimentales, conviennent mieux les larmes et les soupirs. Nous regardons celui qui l'a poussée, nous suivons son doigt tendu vers les bouteilles, nous considérons celles-ci de plus près et les soupe-

sons les unes après les autres... Elles sont vides!

La cave ne contenait que des cadavres.

Sous le ciel étoilé, l'Alpe riait de toutes ses larges dents.

V. F.

Un bon moyen. — Un directeur de police interrogeait une femme prévenue de vagabondage:

— Avez-vous des moyens d'existence?

— Oh, oui, monsieur, j'ai l'estomac qui ne va pas trop mal!

Compliment d'ami. — X... emmitoufflé de fourrure de la tête aux pieds, passe sur la place de la Palud. Un ami l'interpelle.

X. étonné:

— Vous m'avez donc reconnu sous ma peau de bête?

— Parbleu, elle ne vous change pas tant que vous croyez!

*

Cueilli dans la « Feuille des Avis officiels »:

A vendre, pour manque de place,
un grand bœuf

de 4 ans, bonne façon et bon travailleur. Terme pour paiement.

LES CHANSONS DES VIEUX

Nous avons reçu, de Couvet, une aimable lettre disant ceci:

« Ensuite de l'appel paru dans le *Conteur* du 15 courant, j'ai reconstitué la chanson en patois, dite « La tsanson dè fennès ». La voici.

» Vous pouvez la publier dans le *Conteur*, si vous la jugez intéressante. Elle se chantait dans le Jorat, il y a une centaine d'années. Je la tiens de mon grand-père.

» Agrérez, etc.

» Votre abonée, M^{me} AMI DUBIED ».

Merci de tout cœur, chère Madame, de votre très gentille attention. Nous nous exprimons, comme vous le voyez, d'en faire profiter nos lecteurs et, du même coup, tous les amis de nos vieilles chansons.

*



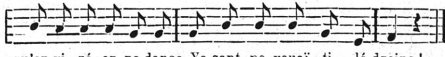
Quoète que vô ou - ré tsan - ta On - na



tsan - son dé vé - re - tá; Lé po par - la dé



eliau fen - nés Que l'an prau zu mená lou train. Si - tót



qu'on vi - ré on-na danse, Ye sant po vouai - ti lé dzeins!